



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-38959>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-38959**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale (UCANSS)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Le présent accord-cadre a pour objet l'approvisionnement en fournitures de bureau des organismes de Sécurité Sociale pour la France métropolitaine dont la Corse.

Description : En tant que centrale d'achat, l'UCANSS conclut cet accord-cadre pour le compte de l'ensemble des organismes de la Sécurité Sociale (France métropolitaine dont la Corse). La stratégie achat 2025-2029 sur ce segment vise les familles suivantes : - Accessoires de Bureau, - Agendas, calendriers et blocs éphémérides, - Assemblages, - Bagagerie, - Transfert interservices, - Classement et archives, - Ecriture et correction, - Etiquetage, - Boisson, alimentation, réception, - Fournitures façonnées papier, - Petits matériels de bureau - Présentation, communication et affichage, - Produits d'entretien et d'hygiène, - Timbres et tampons encreurs, - Enveloppes vierges - Papiers conditionnés en ramette (voir art. 2.1.4 du CCTP) Ne font pas l'objet de la présente consultation : - La fourniture d'enveloppes pré-imprimées ; - L'acquisition de matériels informatiques (UC, écrans, imprimantes, Souris, Clavier, Casque, caméra, connectique, etc.) et consommables pour matériel d'impression ; - L'acquisition du mobilier de bureau et accessoires dont bras support écran ; - La fourniture de papiers conditionnés en palette ; - Les appareils d'électro ménagers (Fontaine à eau, Bouilloire, Cafetière, Four, etc.) - Les masques et les gels dans le cadre des produits de sécurité et de protection individuelle.

Identifiant de la procédure : c8e896b6-b37e-4974-bd83-a2c4274ebf60

Identifiant interne : UCANSS_24AC36

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : L'UCANSS, centrale d'achat au sens du Code de la commande publique, conclut cet accord-cadre en application des dispositions de l'article L.

224-5 du Code de la Sécurité sociale, de l'article L. 2113-2 du Code de la commande publique et de l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de Sécurité sociale. La procédure de consultation utilisée est l'appel d'offres ouvert, en application des dispositions des articles L 2124-2 et R 2124-2-1 du Code de la commande publique. La technique d'achat choisie est l'accord-cadre en vertu de l'article L 2125-1-1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre est mono attributaire et sera décliné soit : -en marchés subséquents à bons de commandes dans les conditions fixées aux articles R. 2162-7 à R. 2162-12 du Code de la commande publique ; -directement en bons de commande aux sens des articles R. 2162-2 alinéa 2, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Par marchés subséquents : Les organismes de la Sécurité sociale signeront leurs marchés subséquents avec le titulaire de chaque accord cadre concerné. Les marchés subséquents seront exécutés au moyen de bons de commande émis au fur et à mesure des besoins et de l'avancée des prestations par les différents organismes des Branches ou Régimes de la Sécurité sociale. En vertu de ces dispositions, les marchés subséquents sont contractualisés par les organismes bénéficiaires selon la nature juridique de l'organisme. Par bons de commandes : Les organismes bénéficiaires émettent des bons de commande auprès du Titulaire de l'accord-cadre au fur et à mesure de leurs besoins et selon les modalités d'émission des bons de commande définies. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum global fixé à 28 540 954 euros H.T. sur sa durée totale (reconductions comprises), conformément aux dispositions de l'article R. 2162-4-2° du Code de la commande publique. Le montant estimatif est de 20 000 000 Euros HT sur la durée totale de l'accord cadre (reconductions comprises) Durée de l'accord cadre L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans à compter de sa notification matérialisée par la date de réception électronique de la copie de l'ATTRI 1 signé par les deux parties. Il pourra être reconduit deux (2) fois pour deux nouvelles périodes de 1 an par tacite reconduction. Si le Pouvoir Adjudicateur décide de ne pas renouveler le marché, il en informera le Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 2 mois avant la date anniversaire de l'accord cadre. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra excéder quatre (4) ans. Début d'exécution de l'accord cadre L'accord-cadre est conclu à compter de sa date notification pour permettre à son Titulaire de déployer et de mettre en place les outils nécessaires à la passation des commandes à compter du 3 octobre 2025 à 00h01. Aucune commande ne pourra être passée par les organismes auprès du candidat entre la date de notification et l'échéance du marché en cours en date du 2 octobre 2025 minuit. Durée des marchés subséquents Conformément aux dispositions de l'article R. 21625 du Code de la Commande Publique, les marchés fondés sur l'accord-cadre pourront être signés entre la date de notification de l'accord cadre et le 3 octobre 2025 mais ne pourront prendre effet qu'à compter du 3 octobre 2025. Les marchés subséquents ne pourront être conclus que pendant la durée de validité de l'accord-cadre. L'échéance des marchés subséquents sera identique à celle de l'accord cadre auquel ils se rapportent. Durée d'exécution des bons de commandes : L'exécution des bons de commandes passés sur la base de marchés subséquents ou directement ne pourra pas se poursuivre au-delà d'un délai de 3 mois suivant l'échéance de l'accord-cadre.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30192000 Fournitures de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30197630 Papier d'impression

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 20,000,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Modalités de mise à disposition du DCE : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise>.

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2704108&orgAcronyme=s7h Le téléchargement des documents de la consultation peut s'effectuer de façon anonyme. Toutefois, l'UCANSS recommande aux candidats d'indiquer le nom de la personne chargée du téléchargement ainsi qu'une adresse électronique afin que les compléments d'informations éventuels et/ou précisions puissent leur être communiqués. En cas d'échec dans le téléchargement des documents, le candidat pourra demander que le DCE lui soit envoyé par email. La demande devra être adressée à achat@ucanss.fr et indiquer les raisons pour lesquelles le téléchargement en ligne n'a pas pu aboutir.

L'UCANSS lui fera alors parvenir les documents par email. Les candidats suivront les indications fournies dans le Règlement de la Consultation ou dans le Guide d'Utilisation ou les films d'autoformation mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation des achats de l'Etat (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> Signature électronique des documents : La personne signataire habilitée à engager l'entreprise devra être impérativement titulaire d'un certificat de signature électronique conforme au Règlement européen n°910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques « eIDAS ». La signature doit être une signature électronique « avancée » reposant sur un certificat qualifié. La signature peut être qualifiée, au sens du même règlement. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, le certificat de signature électronique qualifié doit entrer dans l'une des deux catégories suivantes : - certificat qualifié délivré par un prestataire de service de confiance qualifié répondant aux exigences du règlement européen - certificat délivré par une autorité de certification française ou étrangère répondant aux exigences équivalentes à l'annexe I du règlement européen. Copie de sauvegarde : Les candidats ont la possibilité d'effectuer à la fois une transmission de leur candidature et leur offre : - par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation : <https://marches-publics.gouv.fr> - ou au moyen d'outils et de dispositifs conformes aux exigences de l'annexe 8 du Code de la Commande Publique « relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la Commande Publique - sur support physique électronique (CD ou DVDrom, clé USB) ou support papier, à titre de copie de sauvegarde. La copie de sauvegarde doit être envoyée par voie postale sous pli scellé avec la mention « Copie de sauvegarde » dans le délai imparti pour la remise des offres. Cette copie est transmise sous pli par voie postale à l'adresse suivante : UCANSS DIRA Département Achat 6, rue Elsa Triolet 93100 MONTREUIL Consultation n° UCANSS_24/AC/36 Ne pas ouvrir « APPROVISIONNEMENT EN FOURNITURES DE BUREAU POUR LA FRANCE METROPOLITAINE DONT LA CORSE » Ou par dépôt à l'UCANSS, du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. Le pli devra comporter les mentions suivantes : UCANSS ACCUEIL Consultation n° UCANSS_24/AC/36 Ne pas ouvrir « APPROVISIONNEMENT EN FOURNITURES DE BUREAU POUR LA FRANCE METROPOLITAINE DONT LA CORSE »

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Le présent accord-cadre a pour objet l'approvisionnement en fournitures de bureau des organismes de Sécurité Sociale pour la France métropolitaine dont la Corse. En tant que centrale d'achat, l'UCANSS conclut cet accord-cadre pour le compte de l'ensemble des organismes de la Sécurité Sociale (France métropolitaine dont la Corse).

Description : La stratégie achat 2025-2029 sur ce segment vise les familles suivantes : - Accessoires de Bureau, - Agendas, calendriers et blocs éphémérides, - Assemblages, - Bagagerie, - Transfert interservices, - Classement et archives, - Ecriture et correction, - Etiquetage, - Boisson, alimentation, réception, - Fournitures façonnées papier, - Petits matériels de bureau, - Présentation, communication et affichage, - Produits d'entretien et d'hygiène, - Timbres et tampons encreurs, - Papiers conditionnés à la ramette, - Enveloppes vierges ou pré-imprimées ; - Papiers conditionnés en ramette (voir art. 2.1.4 du CCTP) Ne font pas l'objet de la présente consultation : - Matériels informatiques (UC, écrans, imprimantes, souris, clavier, station d'accueil, casque, caméra et connectiques etc.) - Consommables pour matériel d'impression ; - Mobilier de bureau (dont support écran) ; - Electroménager (fontaines à eau, machine à café, micro-ondes, bouilloires ...)

Identifiant interne : UCANSS_24AC36

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 30192000 Fournitures de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30197630 Papier d'impression

5.1.3 Durée estimée

Durée : 2 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (2022 à 2024) en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles, sauf si cette information figure dans la déclaration du candidat (DC2) ; - Une attestation d'assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (2022 à 2024), sauf si cette information figure dans la déclaration du candidat (DC2) ; - Une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années (2022 à 2024) indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Confer RC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Relation commerciale et accompagnement Confer RC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Portail du candidat. Confer RC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère développement durable. Confer RC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 27/04/2025 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2609725&orgAcronyme=s7h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2609725&orgAcronyme=s7h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/05/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 05/05/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les recours pouvant être exercés sont le référé précontractuel et le référé contractuel tels que prévus aux articles 1441-1 et suivants du Code de procédure civile et selon les articles 2 et 11 de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009. Le référé précontractuel peut être exercé jusqu'à la signature du marché et le référé contractuel, à partir de la signature du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale (UCANSS)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale (UCANSS)

Organisation qui traite les offres : Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale (UCANSS)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale (UCANSS)

Numéro d'enregistrement : 78462143500048

Département : DIRA

Adresse postale : 6, rue Elsa Triolet

Ville : MONTREUIL

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : achat@ucanss.fr

Téléphone : 0145388303

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750111100013

Adresse postale : Parvis du Tribunal de Paris

Ville : PARIS CEDEX 17

Code postal : 75859

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : tj-paris@justice.fr

Téléphone : 0144325151

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Greffe du Tribunal judiciaire de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750111101763

Adresse postale : Parvis du Tribunal de Paris

Ville : PARIS CEDEX 17

Code postal : 75859

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : tj-paris@justice.fr

Téléphone : 0144325151

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 8efee491-2cd6-4c17-ab6a-b7288510eb2f-02

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : be569277-fffa-4960-abf3-6c7016bc38cd - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/04/2025 à 10:31

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/04/2025